

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

# Renovalu

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Renovalu

Nom chimique

Numéro du produit 020-17

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Nettoyant d'aluminium

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage

industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd

Lynn Lane,

Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH

England

www.autosmartinternational.com

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

info@autosmartinternational.com

Personne à contacter

**Fabricant** 

Mr. Russell Butler

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0)

1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence

national

ORFILA (01-45-42-59-59)

# **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification

### **Dangers physiques**

Met. Corr. 1 - H290

### Dangers pour la santé humaine

Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 2 - H310 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318

#### Dangers pour l'environnement

Non classé.

# Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

T+; R27. T; R23/25. C; R35

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Pictogramme de danger





# Mention d'avertissement Mentions de danger

# Danger

H301+H331 Toxique en cas d'ingestion ou par inhalation.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

# Mentions de mise en garde

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Remplace la date: 08/05/2013

des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P320 Un traitement spécifique est urgent (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient FLUORURE D'HYDROGÈNE 5.32 %, Phosphoric Acid, C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Etiquetage des détergents** < 5% agents de surface non ioniques, < 5% phosphates

#### Mentions de mise en garde supplémentaires

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P361+P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

# 2.3. Autres dangers

Eye Dam. 1 - H318

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

# SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# 3.2. Mélanges

FLUORURE D'HYDROGÈNE%			
Numéro CAS: 7664-39-3	Numéro CE: 231-634-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458860-33-XXXX	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Acute Tox. 2 - H300		T+;R26/27/28 C;R35	
Acute Tox. 1 - H310			
Acute Tox. 2 - H330			
Skin Corr. 1A - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT SE 3 - H335			

Phosphoric Acid Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2	2-5% Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX	
Classification Skin Corr. 1B - H314		<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R34	

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) 2-5%

Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: – Numéro d'enregistrement REACH: Polymer

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Acute Tox. 4 - H302 Xn;R22. Xi;R41.

Eye Dam. 1 - H318

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

# **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

# Information générale

ATTENTION! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Consulter un médecin immédiatement. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.

#### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Des symptômes d'oedème pulmonaire (essoufflement) peuvent se développer jusqu'à 24 heures après l'exposition. Consulter un médecin immédiatement.

#### Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Promptly get affected person to drink large volumes of water to dilute the swallowed chemical. Give milk instead of water if readily available. Consulter un médecin immédiatement.

#### Contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Rinse immediately with plenty of water. Appliquer le gel de gluconate de calcium sur les surfaces concernées Consulter un médecin immédiatement.

#### Contact oculaire

Consulter un médecin immédiatement. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. Les effets peuvent être retardés. Quelque gouttes d'une solution stérilisée de gluconate de calcium doivent être appliquées par un médecin Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

# Protection des secouristes

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### Information générale

Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

#### Inhalation

Problèmes respiratoires retardés, souvent graves.

#### Ingestion

Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort.

# Contact cutané

Brûlures chimiques. Peau rougie si le produit chimique n'est pas enlevé par lavage. Plus tard, peau blanche et ridée indolore et souvent des brûlures de la peau retardées.

# Contact oculaire

Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Indications pour le médecin

Remarques spécifiques pour les dérivés fluorés: Si du gel de gluconate de calcium est disponible, le frotter sur la peau affectée. Masser en continu jusqu'à ce que la douleur disparaisse. Ne pas utiliser cette méthode pour le traitement des yeux. En cas d'ingestion, donner du lait ou du gluconate de calcium par la bouche.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### **Dangers particuliers**

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz asphyxiants. Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Fluorure d'hydrogène (HF). Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Hydrogen fluoride (HF).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Utiliser un vêtement de protection particulier. Une protection habituelle peut ne pas être suffisamment sûre. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

#### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter une combinaison de protection chimique. Sévèrement corrosif. Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Neutraliser le produit déversé avec du calcaire concassé, de la chaux éteinte (hydroxyde de calcium), du carbonate de soude (carbonate de sodium) ou du bicarbonate de sodium. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Déversement majeur : diluer, puis neutraliser avec une solution caustique. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Rincer la zone contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. L'antidote doit se trouver sur le lieu de travail.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

# Classe de stockage

Stockage de produits corrosifs.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition professionnelle

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1,8 ppm 1,5 mg/m3 Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 3 ppm 2,5 mg/m3

### **Phosphoric Acid**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,2 ppm 1 mg/m3 Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,5 ppm 2 mg/m3

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

# Phosphoric Acid (CAS: 7664-38-2)

DNEL Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.73 mg/m3

Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.92 mg/m3

# C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

# Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

# Equipements de protection











#### Contrôles techniques appropriés

Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

# Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial.

# Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc. Prévoir une fontaine oculaire. Assurez-vous de disposer d'un gel d'antidote de gluconate calcium.

# Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz acides.

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### **Aspect**

Liquide.

### Couleur

Liquide limpide.

#### Odeur

Acide.

# Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

Hq

pH (solution concentrée): ~ 1.0

#### Point de fusion

 $\sim 0^{\circ}C$ 

### Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @ 760 mm Hg

#### Point d'éclair

Non applicable.

# Taux d'évaporation

Non disponible.

# Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

### Pression de vapeur

Non disponible.

### Densité relative

~ 1.047 @ (20°C)°C

### Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

### Coefficient de partage

Non disponible.

# Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

# Température de décomposition

Non disponible.

# Viscosité

Non disponible. @ °C

# Propriétés comburantes

Non applicable.

# Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

### Composé organique volatile

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Réagit avec les bases et produit de la chaleur. Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Réducteurs forts.

# 10.2. Stabilité chimique

# Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale. Eviter les conditions suivantes: Eviter le contact avec les peroxydes. Eviter le contact avec les bases.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

### Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Vapeurs/gaz/fumées de : Fluorure d'hydrogène (HF).

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Effets toxicologiques

Ce produit est toxique.

### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. NTP Not Listed. IARC Not Listed.

# Toxicité aiguë - orale

# ETA orale (mg/kg)

93.37068161

#### Toxicité aiguë - cutanée

### ETA cutanée (mg/kg)

93.98496241

#### Toxicité aiguë - inhalation

#### ETA inhalation (vapeurs mg/l)

9.39849624

# ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

0.93984962

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

# pH extrêmes

≤ 2 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Corrosif

#### Inhalation

Toxique par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

#### Ingestion

Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

# Contact cutané

Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Les effets peuvent être différés

# Contact oculaire

Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Contact with concentrated chemical may very rapidly cause severe eye damage, possibly loss of sight.

# Dangers chroniques et aigus pour la santé

Des expositions répétées aux produits contenants de la Fluorine en forte concentration peuvent augmenter la densité des os, ce qui favorise l'ostéosclérose.

### Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire. Inhalatoire Ingestion.

#### **Symptômes**

Severe skin irritation. Sévère irritation pulmonaire. Peau rougie si le produit chimique n'est pas enlevé par lavage. Plus tard, peau blanche et ridée indolore et souvent des brûlures de la peau retardées.

### Informations toxicologiques sur les composants

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

#### Effets toxicologiques

Ce produit est toxique.

### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Toxicité aiguë - inhalation

### ETA inhalation (vapeurs mg/l)

0.5

### ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

0.05

# Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché. Toxique par contact cutané.

### Voie d'exposition

Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion.

#### Organes cibles

Structure osseuse Système cardiaque et appareil cardio-vasculaire Dents Système nerveux central

#### **Symptômes**

Peau rougie si le produit chimique n'est pas enlevé par lavage. Plus tard, peau blanche et ridée indolore et souvent des brûlures de la peau retardées.

#### **Phosphoric Acid**

#### Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

# <u>Toxicité aiguë - orale</u>

# Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg)

3,500

### **Espèces**

Rat

# Toxicité aiguë - cutanée

# Toxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg)

1689

### Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

# C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

# Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

# SECTION 12: Informations écologiques

# **Ecotoxicité**

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

# Informations écologiques sur les composants

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

### **Ecotoxicité**

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

### **Phosphoric Acid**

# **Ecotoxicité**

The product may contribute to an excessive enrichment of the aquatic environment with nutrients. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

# Informations écologiques sur les composants

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, 48 heures: ~ 10.6 mg/l, Daphnia magna

#### **Phosphoric Acid**

Toxicité aiguë - poisson

LC50, : 100 mg/l, Poisson d'eau douce Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, : 29 mg/l, Daphnia magna NOEC, 72 heures: 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI50, 72 heures: 590 mg/l, Algues d'eau douce

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Toxicité aiguë - poisson

CL50, 96 hours: 10 mg/l, Poissons **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**EC50, 48 hours: 10 mg/l, Daphnia magna **Toxicité aiguë - plantes aquatiques** 

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI50, 72 hours: 10 mg/l, algues

# 12.2. Persistance et dégradabilité

# Persistance et dégradabilité

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

# Informations écologiques sur les composants

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

#### Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

# **Phosphoric Acid**

# Persistance et dégradabilité

Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Les autres substances du produit devraient être facilement biodégradables.

### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

### Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

# Coefficient de partage

Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

### FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### **Phosphoric Acid**

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

# C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

# Informations écologiques sur les composants

#### FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

# Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

### **Phosphoric Acid**

#### Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

#### Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### Informations écologiques sur les composants

# FLUORURE D'HYDROGÈNE ...%

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### **Phosphoric Acid**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

# 12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# Information générale

Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

# Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Confirm disposal procedures with environmental engineer and local regulations. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 1790

 N° ONU (IMDG)
 1790

 N° ONU (IATA)
 1790

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)ACIDE FLUORHYDRIQUIE contenant au plus 60% de fluorure d'hydrogeneNom d'expédition (IMDG)ACIDE FLUORHYDRIQUIE contenant au plus 60% de fluorure d'hydrogeneNom d'expédition (IATA)ACIDE FLUORHYDRIQUIE contenant au plus 60% de fluorure d'hydrogeneNom d'expédition (ADN)ACIDE FLUORHYDRIQUIE contenant au plus 60% de fluorure d'hydrogene

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8
Risque subsidiaire ADR/RID 6.1
Etiquette ADR/RID 8 & 6.1
Classe IMDG 8
Etiquette IMDG 6.1
Classe/division IATA 8
Risque subsidiaire IATA 6.1





# 14.4. Groupe d'emballage

Etiquettes de transport

Groupe d'emballage | | (ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) II
Groupe d'emballage (ADN) II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des

matières du code IMDG

Acids

2X

**EmS** F-A, S-B

Code de consignes

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du 86

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

# Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

# **Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

### Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux, amendé.

# Classification de danger pour l'eau

WGK 2

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **SECTION 16: Autres informations**

#### Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabrique selon un system qui conforme a ISO9001 et ISO14001.

#### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great

Britain.www.autosmartinternational.comrbutler@autosmart.co.ukTel +44 (0)1543 481616

Date de révision 22/09/2014

Révision 8

Remplace la date 08/05/2013 Statut de la FDS Approuvé.

# Phrases de risque dans leur intégralité

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R26/27/28 Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R34 Provoque des brûlures. R35 Provoque de graves brûlures. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R41 Risque de lésions oculaires graves.

# Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H300 Mortel en cas d'ingestion. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation. H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.